

Les soucis et recommandations des Préfets pour la prévention des inondations

En Mai 2010, au Palais des Congrès du phare de la Méditerranée à Palavas-les-Flots, Monsieur le Préfet BALLAND avait promis « d'étudier parcelle par parcelle » le territoire constructible sous l'œil très inquiet de nombreux élus. Après la tempête Xynthia à La Faute-sur-Mer, les services de l'Etat du Languedoc-Roussillon ont accepté une mission impossible : « prévenir le risque localement ».

Face au changement climatique et aux phénomènes extrêmes, la côte héraultaise doit se préparer.

Une étude aurait chiffré à 15 milliards d'euros le risque de la submersion marine à l'horizon 2100, si rien n'est fait en Languedoc-Roussillon.

En 2013, le préfet de la région Languedoc-Roussillon, Monsieur Pierre DE BOUSQUET a lancé un cri d'alerte lors de la conférence régionale de prévention des inondations. Il annoncera que seule une démarche radicale peut sauver la région d'une catastrophe. « Ça coûtera moins cher de reculer. Une crue centennale, c'est des milliards de ruines. On ne gagnera pas toujours contre la mer. Il vaut mieux quelques reculs stratégiques, aider à relocaliser les activités. Le coût, sinon, serait bien plus élevé que ces relocalisations. Même si c'est vrai qu'il faut pouvoir répondre à ceux qui nous demanderont de les aider à reconstruire. » La réglementation va être durcie...

Le 23 Octobre 2018 le Préfet de Région Occitanie, Pascal Mailhos, porte à la connaissance de Mesdames et Messieurs les Préfets des Départements les enjeux et les moyens de la maîtrise de l'artificialisation des sols en Occitanie :

1. La consommation d'espace en Occitanie

Notre région est la plus attractive de France. Un million d'habitants sont attendus d'ici 2040. En 10 ans, la tache urbaine a augmenté de 14,5 %¹. Une surface de 730 m² en moyenne a été artificialisée pour chaque habitant supplémentaire en Occitanie. Un tel ratio est insoutenable à long terme au regard des prévisions démographiques.

Le 16 Octobre 2020 le Préfet de l'Hérault, Jacques Witkowski, s'adressait à Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents des intercommunalités en ces termes :

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents des intercommunalités,

Nul n'ignore que notre département, situé entre contreforts des Cévennes et Méditerranée, est régulièrement frappé par des événements climatiques majeurs autant qu'il est régulièrement en proie aux flammes en période estivale. □

L'histoire nous a enseigné que des décisions d'urbanisme ont parfois conduit à l'installation de constructions dans des zones à risque alors que la culture du risque en France veut que nous n'exposions pas les personnes et les biens à ces risques majeurs.

Dans le contexte actuel de dérèglement climatique, et sous l'effet combiné des débordements de cours d'eau, des ruissellements en zones urbanisées et de la submersion marine sur les communes littorales, la tendance est à l'aggravation des risques d'inondation.

Le Rapport de Philippe Quévremont :

4 Juillet 2006, Philippe QUÉVREMONT, Ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts, à l'origine du Rapport de l'étude des travaux d'aménagement hydraulique du LEZ.

« Ce projet réalisé, la ville de Lattes ne sera encore protégée que jusqu'à des événements naturels d'occurrence moyenne, inférieurs à la crue centennale. L'objectif à moyen terme doit être d'atteindre cette protection minimale ».